



Journée d'information

Véhicules à faibles émissions : quelle stratégie d'acquisition ?

Mercredi 17 mai 2017 - 9h15 / 16h30

Au siège de l'AMF, 41, Quai Orsay 75007 PARIS

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte impose aux autorités organisatrices de transport de renouveler leurs flottes de bus et cars par des véhicules à faible niveau d'émission à hauteur de 50 % des acquisitions d'ici 2020 et 100 % en 2025.

Publié en janvier dernier, le décret d'application définit quels types de motorisation sont acceptés selon les territoires et leur densité. Mais pour les réseaux de transport public les questions restent nombreuses.

AGIR, l'AMF et le GART ont décidé d'organiser cette journée d'information afin de proposer aux collectivités territoriales un état des lieux des technologies alternatives au diesel. Ces données permettront aux collectivités d'envisager une stratégie d'investissement à court et à moyen termes de véhicules pour leur réseau de transport public.

Au programme :

- **décryptage du décret** « véhicules propres » et du décret n° 2016-847 relatif aux zones à circulation restreinte
- **présentation de l'étude sur les performances et les coûts des différentes motorisations de bus** de la Centrale d'Achat du Transport Public (mise à jour 2017)
- **état des lieux des filières** de véhicules à faible émission à échéance 2020 : gaz, hybrides, électrique, éthanol, nouveaux carburants (biodiesel), etc.
- **retours d'expérience** de réseaux ayant adopté des véhicules à faibles émissions.

A quelles échéances appliquer la nouvelle réglementation ? Quels bus et cars à faibles émissions pour quels territoires ? Quels coûts d'acquisition pour ces véhicules à court terme ? Quid des systèmes de charge électriques, coûts, fiabilité, interopérabilité ? Quels impacts sur les dépôts ? Quelle planification des acquisitions ? Quelles évolutions pour la filière ? Quels impacts environnementaux et économiques pour les réseaux déjà équipés ?

Inscription réservée aux adhérents, à retourner à info@agir-transport.org

Inscription préalable obligatoire. prévoir une pièce d'identité sur place

Nom, prénom :

Fonctions :

Collectivité :

Mail (obligatoire pour confirmation) :

Adresse postale :



Journée d'information

Véhicules à faibles émissions : quelle stratégie d'acquisition ?

Mercredi 17 mai 2017 - 9h15 / 16h30

PROGRAMME DETAILLE

Experts intervenant tout au long de la journée :

Benoît CHAUVIN, Responsable du Pôle Technologie des Transports et Accessibilité, GART

Marc DELAYER, Président de la CATP

Eric BALEVIEZ, Responsable des ventes d'un constructeur de véhicules

Philippe FENART, Chef de projet chez un constructeur de véhicules

Sébastien REMBAUVILLE, Directeur de la division transport d'un fournisseur de batteries

9h15 Accueil des participants

9h30 Décryptage du décret « véhicules propres » et du décret relatif aux zones à circulation restreinte

Jean-Pierre ROCHETTE, Direction Générale de l'Energie et du Climat, Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer

Thomas BOUYER, Direction Générale de l'Energie et du Climat - Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer

10h30 Etude comparative sur les différentes motorisations de bus - 1^{ère} partie

Maxime DE CHECCHI, Technico-commercial, CATP

Adrien MALFRAY, Chargé de mission exploitation, AGIR

La Centrale d'Achat du Transport Public (CATP) a mis à jour son étude comparative s'appuyant sur des critères environnementaux, techniques et économiques dans le but d'évaluer les coûts de possessions des véhicules à motorisations alternatives au Diesel.

- Diesel
- Nouveaux carburants (GTL, HVO, Ethanol, Hydrogène)
- Hybride
- GNV

12h00 Déjeuner libre

13h45 Etude comparative sur les différentes motorisations de bus - 2^{ème} partie

- Electrique
 - o Achat/location des batteries
 - o Type de recharge (dépôt, bout de ligne, induction, en ligne)
 - o Prix actuels

15h00 Synthèse de l'étude

15h30 Etude de cas : Présentation de simulations de renouvellement de parc

A partir du parc moyen d'un réseau français, l'étude de cas envisage plusieurs hypothèses de rythme de renouvellement et permet d'analyser leur impact économique et écologique.

Fin de la journée à 16h30